

# Voie verte au bord du Gave : l'Agglo adopte le tracé



Cet itinéraire cyclable en site propre, doit permettre de valoriser les atouts de l'Agglo. Il passera par exemple par le pont d'Espagne pour notamment « profiter de la vue sur un gave torrentiel ». © ARCHIVES PP

## CONSEIL D'AGGLO

Les délégués ont approuvé lundi le projet de voie verte, un itinéraire de promenade réservé aux vélos et aux piétons.

Quatorze kilomètres de voie verte, entre Mazères-Lezons et Lescar, le long des berges du Gave de Pau, seront bientôt aménagés. Un projet qui s'inscrit dans le cadre de la véloroute du conseil général et du projet de Parc naturel urbain porté par la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées (CdA).

Présenté lundi soir en conseil communautaire par Patrick Chauvin, directeur de la mission développement durable à la CdA, le tracé a été approuvé à l'unanimité par les délégués. « Il s'agit essentiellement de remettre en état les chemins existants » explique Alexia Quintin, chargée du projet de parc naturel urbain à la CdA. « Il n'y aura pas d'enrobé » précise cette dernière qui rappelle qu'il s'agit d'un « projet global de valorisation des berges de Pau ».

Actuellement, une étude de faisabilité a été lancée pour étudier le franchissement du Gave de Pau. Il en existe « trois principaux » précise Alexia Quintin. Tout d'abord au niveau d'une ancienne passerelle qui existait déjà entre Mazères-Lezons et Bizanos. L'étude de faisabilité lancée va permettre de définir s'il faut restaurer l'ouvrage

existant ou en construire une autre à côté. Autre point de franchissement : le pont du 14 juillet. « Un secteur très compliqué car c'est une voie très accidentogène » explique Alexia Quintin. Du coup, l'idée est de construire sous le pont une passerelle au-dessus de l'eau sur la même rive.

## Grand Prix Auto : convention approuvée

Une solution qui nécessiterait de faire également un passage « sur le Soust au niveau de la Tannerie ». Enfin dernier passage à créer une passerelle à Billère pour relier la base du Cup-Pev au golf.

Les résultats de l'étude de faisabilité sont attendus pour la fin de l'année. Après les élus municipaux, le conseil communautaire a approuvé également la convention qui doit permettre l'organisation du Grand Prix de Pau pour les trois ans à venir. Mais quatre votes « contre » se sont exprimés cette fois-ci (et trois abstentions). Parmi eux, la voix de Danièle Iriart, l'adjointe verte de la Ville de Pau. Pour elle, la partie moderne ne va pas assez loin en matière de développement durable. Evoquant un rendez-vous manqué, elle dit « oui au Grand Prix historique », mais « non » au Grand Prix moderne « en l'état ». ■ V.C. E.T.E.B.